



CNVM (CH)

Collectif National Vigilance Méthanisation - canal
historique



Les Représentants du CNVM-ch

Pour le Nord -Ouest :

Anne Danjou
Bien vivre en Anjou
assobienvivreenanjou@gmail.com

Pour le Sud -Est :

Anne Viallèle
Vivre à Puisieulx
vivreapuisieulx51@orange.fr
Tél : 0688358685

Pour le Nord-Est :

Sébastien Almagro
ACDPN (51)
Association citoyenne de défense de la
nature et des personnes contre la
pollution et les nuisances
contact@acdpn.fr

Pour le Sud-Ouest :

François Gillet
Mégane Izater (46)
46metha@gmail.com

CSNM

(Collectif Scientifique
National Méthanisation
raisonnée)

Coordonnateur du CSNM
Daniel Chateigner
csnmraison@gmail.com
Tél : 0231452611

Le 13 avril 2021

A l'attention de :

Mme Anne-Luce Zahm (Cheffe de Bureau)
DGPR/SRSEDPD/SDDEC/BPGD
M. Nicolas FATH (Chargé de mission)
DGPR/SRSEDPD/SDDEC/BPGD
M. Olivier PAS (Adjoint au chef de bureau) -
DGPR/SRSEDPD/SDDEC/BPGD

Madame, Messieurs

Le CNVMch affilié au CSNM et à ses scientifiques reconnus, existe depuis 2018 et regroupe plus de 250 collectifs/associations/partenaires, présents sur tout le territoire national

Le 26 janvier 2021 nous avons été sollicités par vos services et M. Philippe Maraval (parti depuis s'occuper d'autres dossiers...), afin de recueillir notre avis sur des projets de textes visant à réviser les arrêtés ministériels de prescriptions générales AMPG encadrant les installations de méthanisation ICPE.

Le 23 février, quatre membres de notre bureau, responsables de différentes régions, ont participé à l'audio conférence de plus de 4 heures sur le sujet, suivie de nombreux échanges par courriels. Puis une consultation publique (qui a recueilli 940 contributions) s'est tenue pour, à la suite, examen en CSPRT.

Cette consultation publique devait être discutée en CSPRT mais les délais entre sa fin (30 mars) et la tenue de ce comité (7 avril), en toute logique, n'ont pas permis son analyse et les discussions s'y rattachant.

Nous avons pris connaissance des conclusions du CSPRT en question et avons constaté que nos préconisations ni apparaissaient pas.

Nous vous rappelons que ces textes, du fait de nombreux accidents récents et récurrents, visaient à cibler la sécurité et la limitation des émissions de gaz en renforçant les prescriptions liées à la gestion des risques de pollution des milieux, des risques d'incendie et d'explosion sans oublier celles relatives à la prévention des odeurs.

Contact : cnvmetha@gmail.com / cnvm-ch@orange.fr

<https://www.cnvmch.fr>

<https://www.facebook.com/CNVMchCSNM>

<https://www.facebook.com/Collectif-National-Vigilance-Méthanisation-canal-historique-112787543856463>

Sans pour autant justifier l'activité, afin d'atteindre la sécurité attendue, nous avons préconisé, entre autres, d'augmenter de manière importante les distances des unités par rapport aux habitations de tiers, aux cours d'eau, forages, sources, le recul à 100 m des limites d'épandage et la couverture de tous les stockages de digestat. Nous avons relevé aussi de nombreuses formulations non contraignantes qui laissent toute latitude d'interprétation à ces textes législatifs (« dans la mesure du possible, le cas échéant, etc »). Et face à une gestion en auto contrôle inefficace, des préconisations de formations renforcées.

Les textes du 7 avril concluent à une distance de 200 m des tiers et rien sur les distances aux cours d'eau et aux épandages. Deux cent ou cinquante mètres n'empêcheront pas les habitants d'être impactés par une fuite d'H₂S comme à Ussy/ Marne (16 mars) où une forte odeur de soufre a envahi les maisons. De même, sans distances imposée aux cours d'eau, 2000 m³ de lisier (2 000 000 litres) pourront s'écouler dans les ruisseaux (La Mesnière dans le Perche le 31 mars) tout comme à Châteaulin en juillet 2020. Quant au stockage du digestat solide, il a été demandé à l'administration de retirer l'obligation de couverture de ces espaces de stockage, le débat est renvoyé à des discussions ultérieures (?) ...

Le Journal officiel de l'Union Européenne du 17 août 2018 impose depuis longtemps des contrôles stricts et un suivi sérieux en cas de plaintes. Nous sommes en France, en 2021, non seulement rien n'a encore été fait en ce sens mais pour les odeurs, nous lisons dans le rapport présenté au Conseil Supérieur, à la rubrique « *Points durs qui subsistent suite aux consultations* » = « *la systématisation de l'actualisation de l'état des perceptions olfactives en cas de plainte ayant entraîné un contrôle inquiète la profession* ».

Les exploitants tout en minimisant au quotidien les problèmes olfactifs savent très bien qu'il s'agit effectivement d'un point qu'ils sont incapables de contrôler. Les odeurs et leurs molécules sont les marqueurs de la présence de gaz nocifs pour l'environnement et les riverains. La question a donc tout intérêt à ne pas être soulevée et développée dans ces textes législatifs.

Ainsi, après avoir mobilisé les collectifs et suscité de nombreuses propositions visant une sécurité accrue, cette démarche face aux résistances des lobbies et autres organismes ne voyant que leurs intérêts à court terme, a « accouché d'une souris ».

Dès lors nous dénonçons cette situation ainsi que leurs responsables et nous ne manquerons pas de le refaire lors des prochains accidents prévisibles ...

Cf. lien Barpi :

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/wp-content/uploads/2021/03/Flash-methanisation-et-rejet-de-matieres-dangereuses-ou-polluantes.pdf>

<http://sco.lt/6QuGIE>

Face à la non prise en compte de nos positions alors que nous étions sollicités, notre collectif déplore et dénonce ce mépris de l'expression des populations concernées et ce déni de démocratie.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

- Les membres du CSNM :
Sébastien Almagro, Daniel Chateigner, Jean-Pierre Le Lan
- Les membres du CNVMCh :
Patrick Bisbrouck, Anne Danjou, François Gillet, Jacqueline Mollé, Anne Viallèle

Contact : cnvmetha@gmail.com / cnvm-ch@orange.fr

<https://www.cnvmch.fr>

<https://www.facebook.com/CNVMchCSNM>

<https://www.facebook.com/Collectif-National-Vigilance-Méthanisation-canal-historique-112787543856463>